



FERMETURE DES BUREAUX MUNICIPAUX P.8

FERMETURE DE LA ROUTE MICHON P.8

CALENDRIER DES COLLECTES 2025 P.8

FERMETURE DES ÉCOCENTRES P.9

CONTENU

Conseil municipal	2
Avis publics	3
Vie municipale	4
Informations sur les services	8
Histoire et patrimoine	11
Bibliothèque	12
Loisirs et culture	13
Vie communautaire	16
Calendrier de décembre	20



FÊTE DE NOËL

Page 16



LA GUIGNOLÉE À SAINT-PIE

Page 19



PROGRAMMATION HIVER 2025

Pages 14-15

À la mairie

MAIRE



Mario St-Pierre
450 772-5574



DISTRICT 1



Geneviève Hébert
450 772-0806

DISTRICT 2



Laurence Bousquet
579 489-5485

DISTRICT 3



Jean Pinard
450 772-5427

DISTRICT 4



Sylvie Guévin
450 774-0698

DISTRICT 5



Luc Darsigny
450 772-6683

DISTRICT 6



Pascale Pinette
450 300-5500

Hôtel de ville



SERVICE D'URBANISME

En télétravail les mardis, jeudis et vendredis
En présentiel les lundis et mercredis
selon l'horaire de bureau
Appelez au 450 772-2488 poste 0

Édifices municipaux

Centre sportif et culturel

50, avenue Garneau
Saint-Pie (Québec) J0H 1W0

Téléphone : 450 772-2488



Pavillon des loisirs

165, rue Lacasse
Saint-Pie (Québec) J0H 1W0

Téléphone : 450 772-2488



Bibliothèque

65-A, avenue Saint-François
Saint-Pie (Québec) J0H 1W0

Téléphone : 450 772-2332

HORAIRE DÈS SEPTEMBRE

Mardi, mercredi, jeudi:

de 11 h 30 à 16 h 30

de 18 h 30 à 20 h 30

Vendredi: de 9 h 30 à 11 h 30

Samedi: de 10 h à 14 h



Services municipaux

Dominique St-Pierre	Directrice générale et trésorière d.st-pierre@villemst-pie.ca	772-2488	poste 226
Eric Sergerie	Assistant-trésorier comptabilite@villemst-pie.ca	772-2488	poste 229
Annick Lafontaine	Greffière greffe@villemst-pie.ca	772-2788	poste 230
Sophie Boilard	Inspectrice en bâtiment et environnement urbanisme@villemst-pie.ca	772-2488	poste 223
Robert Choquette	Directeur des Travaux publics r.choquette@villemst-pie.ca	772-2488	poste 224
Julie Nicolas	Directrice des Loisirs loisirs@villemst-pie.ca	772-2488	poste 236
Jean-Yves Bergeron	Coordonnateur en Loisirs coordo.loisirs@villemst-pie.ca	772-2488	poste 227
Martine Garon	Responsable de la bibliothèque biblio@villemst-pie.ca	772-2332	
Sylvain Daigneault	Directeur du Service sécurité incendie s.daigneault@villemst-pie.ca	772-2488	
Yves Demers	Premiers répondants y.demers@villemst-pie.ca	772-2488	
Alexandria Boucher	Préventionniste prevention@villemst-pie.ca	772-2488	poste 252

Nouveau!

Si vous avez des questions ou des commentaires à adresser aux conseillers municipaux, il est possible de le faire en faisant parvenir un courriel à l'adresse suivante : elus@villemst-pie.ca

Coordonnées:

Hôtel de ville:

77, rue Saint-Pierre, Saint-Pie (Qc) J0H 1W0

Téléphone: 450 772-2488

Télécopieur: 450 772-2233

Courriel: st-pie@villemst-pie.ca

Site internet: www.villemst-pie.ca

HEURE D'OUVERTURE:

Hôtel de ville:

Lundi au jeudi: 8 h 30 à 16 h 30
(Fermé de 12 h 30 à 13 h)

Vendredi: 8 h à 13 h

Service de voirie

Lundi au vendredi: Horaire variable
(Fermé de 12 h à 13 h)

Urgence voirie et aqueduc

1 888 792-7179

SPA de Drummond: 1 855 472-5700



ADOPTION DU BUDGET 2025

ET DU PROGRAMME TRIENNAL EN IMMOBILISATIONS
2025, 2026 ET 2027

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée, Annick Lafontaine, greffière de la Ville de Saint-Pie, que lors d'une séance extraordinaire du conseil qui sera tenue le **lundi 9 décembre 2024, à 19h**, les membres du conseil adopteront le budget de l'exercice financier 2025 et le programme triennal d'immobilisations 2025, 2026 et 2027.

Les délibérations du conseil et la période de questions, lors de cette séance, porteront exclusivement sur le budget et le programme triennal en immobilisations.

DONNÉ à Saint-Pie, ce 6 novembre 2024

Annick Lafontaine, Greffière

DEMANDES DE DÉROGATION MINEURE

Lors de sa séance, qui sera tenue à compter de 19 h, mardi le 5 novembre 2024, le conseil municipal se prononcera sur les demandes de dérogation mineure suivantes :

No de la demande :	DM 24-13
Nom du requérant :	Sylvie Laflamme
Emplacement :	432, rang du Bas-de-la-Rivière
Objet de la demande :	Autoriser le déplacement du cabanon en cours avant latérale tandis que la norme n'autorise pas les bâtiments accessoires en cours avant.
No de la demande :	DM 24-14
Nom du requérant :	Mélissa Talbot
Emplacement :	438, rang du Bas-de-la-Rivière
Objet de la demande :	Autoriser la construction d'une résidence à ± 6 mètres de la ligne avant tandis que la norme actuelle pour la marge avant est de 8 mètres.
No de la demande :	DM 24-15
Nom du requérant :	Brigitte Bousquet
Emplacement :	201, rue Bousquet
Objet de la demande :	Autoriser la construction d'un garage attaché avec une marge de ± 7 mètres au lieu de la norme de 8 mètres.

Cette séance de conseil municipal se tiendra à la salle du conseil de l'hôtel de ville située au 77, rue Saint-Pierre, à Saint-Pie.

Les personnes et organismes qui désirent s'exprimer relativement à ces demandes pourront se faire entendre par le conseil municipal au cours de cette séance.

DONNÉ à Saint-Pie, ce 20 novembre 2024

Annick Lafontaine, Greffière

PROMULGATION Règlement # 258-2024

MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 258 RELATIF À LA
CIRCULATION ET AU STATIONNEMENT

1. AVIS PUBLIC est donné, par la soussignée, que le conseil municipal a adopté le 5 novembre 2024 le règlement mentionné en titre.
2. Le but visé par le règlement numéro 258-2024 est de retirer l'interdiction de stationnement de plus de 60 minutes en face du numéro civique 309 sur la rue Notre-Dame.
3. Ce règlement entre en vigueur conformément aux dispositions de la Loi.
4. Toute personne intéressée peut s'adresser au bureau municipal, aux heures d'ouverture habituelles, pour en obtenir une copie imprimée ou le consulter sur le site internet de la Ville.

DONNÉ à Saint-Pie, ce 20 novembre 2024

Annick Lafontaine, Greffière

CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

Tel que requis à l'article 319 de la Loi sur les cités et villes, le conseil de la Ville de Saint-Pie a adopté, lors de sa séance ordinaire tenue le 5 novembre 2024, son calendrier concernant la tenue des séances ordinaires du conseil pour l'année 2025.

Les séances se tiendront à **19h** aux dates suivantes :

Mardi	14 janvier 2025
Mardi	4 février 2025
Mardi	4 mars 2025
Mardi	1 ^{er} avril 2025
Mardi	6 mai 2025
Mardi	3 juin 2025
Mardi	1 ^{er} juillet 2025
Mardi	5 août 2025
Mardi	2 septembre 2025
Mercredi	1 ^{er} octobre 2025
Mardi	11 novembre 2025 (élection le 2 novembre)
Mardi	2 décembre 2025

L'année 2025 étant une année d'élection, exceptionnellement, la séance du mois d'octobre se tiendra un mercredi et la séance du mois de novembre se tiendra le deuxième mardi du mois.

DONNÉ à Saint-Pie, ce 20 novembre 2024

Annick Lafontaine, Greffière



AVIS PUBLICS

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION LE MARDI 3 DÉCEMBRE 2024

SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 77-108 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE AFIN D'AUTORISER UN LOGEMENT ACCESSOIRE POUR LES HABITATIONS UNIFAMILIALES DESSERVIES PAR LE RÉSEAU D'AQUEDUC MUNICIPAL DANS LA ZONE AGRICOLE

Aux personnes susceptibles d'être intéressées par le projet de règlement ci-dessus mentionné, avis public est donné de ce qui suit :

1. Adoption du projet de règlement

Lors de la séance du conseil municipal tenue le 5 novembre 2024, le conseil a adopté, par résolution, le projet de règlement numéro 77-108 intitulé « **Règlement modifiant le règlement de zonage afin d'autoriser les logements accessoires pour les habitations unifamiliales desservies par le réseau d'aqueduc municipal dans la zone agricole** ».

2. Assemblée publique de consultation

Conformément à l'article 123 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, une assemblée publique de consultation aura lieu le **mardi, 3 décembre 2024 à 18 h 45 à la salle du conseil municipal située au 77, rue Saint-Pierre**, à Saint-Pie. Au cours de l'assemblée publique, on expliquera le projet de règlement et on entendra les personnes et les organismes qui désireront s'exprimer.

3. Objet du projet de règlement

Comme son titre l'indique, le projet de règlement numéro 77-108 a pour objet d'autoriser, dans la zone agricole, l'ajout

d'un logement accessoire à une habitation unifamiliale isolée desservie par le réseau d'aqueduc municipal. Ce projet de règlement ne contient pas de disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

4. Consultation du projet de règlement

Le projet de règlement est disponible pour consultation au bureau municipal situé au 77, rue Saint-Pierre, à Saint-Pie, durant les heures régulières d'ouverture où tout intéressé peut en prendre connaissance ainsi que sur le site internet de la municipalité sous l'onglet Avis publics et règlements adoptés. Les personnes intéressées peuvent également appeler au numéro (450) 772-2488, poste 223 pour toute question ou information supplémentaire sur le projet de règlement.

DONNÉ à Saint-Pie, ce 20 novembre 2024

Annick Lafontaine, Greffière



VIE MUNICIPALE

AVIS

Les versions intégrales des procès-verbaux et des règlements sont disponibles sur le site internet ou en version imprimée au bureau municipal pour toute personne qui en fera la demande auprès du secrétariat. Veuillez noter que les versions officielles sont détenues à l'hôtel de ville. Aucun frais de reproduction ou de poste ne sera exigé au demandeur.

PROCÈS-VERBAL

de la séance ordinaire du 5 novembre 2024 à 19 h.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour de la séance ordinaire du 5 novembre 2024 est adopté en ajoutant le point suivant : 6.3. Nomination d'un inspecteur adjoint à l'application du règlement de contrôle intérimaire sur les éoliennes de la MRC des Maskoutains.

CALENDRIER DES ASSEMBLÉES PUBLIQUES DU CONSEIL POUR L'ANNÉE 2025

Adoption du calendrier 2025 des assemblées publiques du conseil

Mardi	14 janvier 2025	Mardi	1 ^{er} juillet 2025
Mardi	4 février 2025	Mardi	5 août 2025
Mardi	4 mars 2025	Mardi	2 septembre 2025
Mardi	1 ^{er} avril 2025	Mercredi	1 ^{er} octobre 2025
Mardi	6 mai 2025	Mardi	11 novembre 2025 (élection le 2 novembre)
Mardi	3 juin 2025	Mardi	2 décembre 2025

L'année 2025 étant une année d'élection, exceptionnellement, la séance du mois d'octobre se tiendra un mercredi et la séance du mois de novembre se tiendra le deuxième mardi du mois. Les assemblées débutent à 19 h à la salle du conseil située au 77, rue Saint-Pierre.



BRIGADIÈRES SURNUMÉRAIRES – EMBAUCHE

Le conseil entérine l'embauche de Johanne Perreault et autorise l'embauche de Danielle Bouchard et Huguette Gagné au poste de brigadière surnuméraire selon les conditions salariales et les avantages sociaux prévus dans la convention collective en vigueur signée entre la Ville de Saint-Pie et le Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 4586.

TRAVAUX PUBLICS – PERSONNEL SURNUMÉRAIRE – EMBAUCHE

Le conseil entérine l'embauche de monsieur Jean-François Tétreault à titre d'employé surnuméraire, à l'échelon 5, conformément aux dispositions de l'article 2.10 de la convention collective en vigueur.

MODIFICATION DE LA RÉSOLUTION # 05-10-2024 – PERSONNEL SURNUMÉRAIRE

Le conseil modifie la résolution # 05-10-2024 en retirant l'autorisation d'embauche de M. Robert Millette, celui-ci s'étant désisté.

ASSISTANT-INSPECTEUR EN BÂTIMENT ET EN ENVIRONNEMENT – RÉSILIATION DU CONTRAT DE TRAVAIL ET ABOLITION DU POSTE

Le conseil entérine la résiliation du contrat de travail de madame Annabel Sauvage à titre d'assistant-inspecteur en bâtiment et en environnement, prenant effet à compter du 6 novembre 2024 et aboli le poste d'assistant-inspecteur en bâtiment et en environnement.

COMMISSION SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE – NOMINATION

Les personnes suivantes sont désignées membres de cette commission : Sylvie Guévin, substitut représentante du conseil; Didier Ruel, représentant(e) agricole.

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE POUR LE 1900, RANG DE LA RIVIÈRE SUD

Le conseil entérine la recommandation du comité consultatif d'urbanisme et accepte la demande de dérogation mineure pour permettre l'agrandissement sur pieux, malgré la norme, d'une superficie maximale de 68 m.c.

PROJET DE RÉGLEMENTATION POUR LES RIVIÈRES YAMASKA ET NOIRE

Il est résolu que madame Amélie Gamache, adjointe parlementaire du député fédéral monsieur Simon-Pierre Savard-Tremblay, puisse signer et déposer, auprès du Bureau de la sécurité nautique de Transports Canada, au nom de la Ville de Saint-Pie, les documents « Demande de restriction sur la rivière Yamaska » et « Demande de restriction sur la rivière Noire » dûment préparés par celle-ci. Les documents seront préalablement approuvés par la direction générale de la Ville de Saint-Pie;

Que les documents cités au point précédent demandent la mise en place d'une réglementation sur son territoire interdisant de permettre à une personne de surfer sur le sillage d'un bâtiment, en tout temps, sur le tronçon de la rivière Yamaska entre les coordonnées 45°22'57.9"N, 72°59'48.4"O, à Saint-Césaire, et 45°37'15.9"N, 72°57'01.1"O, à Saint-Hyacinthe, situé sur son territoire, en vertu de l'annexe 7.1 du Règlement sur les restrictions visant l'utilisation des bâtiments; ainsi que l'interdiction pour une personne de surfer sur le sillage d'un bâtiment, en tout temps, sur le tronçon de la rivière Noire entre les coordonnées 45°30'07.8"N, 72°54'48.8"O et 45°32'47.9"N, 72°57'44.7"O, situé sur son territoire;

Que madame Amélie Gamache, adjointe parlementaire du député fédéral monsieur Simon-Pierre Savard-Tremblay, puisse agir auprès du Bureau de la sécurité nautique de Transports Canada au nom de la Ville de Saint-Pie à titre de personne-ressource;

ET Que la Ville de Saint-Pie, si la demande de restriction est acceptée, défraie les coûts de l'acquisition et de l'installation de la signalisation et de son entretien pour le règlement sur les restrictions visant l'utilisation de bâtiments, ainsi que les frais liés à sa promotion, à l'éducation et à sa communication, et ce, pour les tronçons de la rivière Yamaska et de la rivière Noire sur son territoire.

NOMINATION D'UN INSPECTEUR ADJOINT À L'APPLICATION DU RÈGLEMENT DE CONTRÔLE INTÉrimAIRE SUR LES ÉOLIENNES DE LA MRC DES MASKOUTAINS

Le conseil désigne le fonctionnaire responsable de la délivrance des permis et certificats exigés en vertu des règlements d'urbanisme de la municipalité, à titre d'inspecteur adjoint responsable de l'application du Règlement de contrôle intérimaire 24-648 relatif aux éoliennes de la MRC des Maskoutains, dans les limites des devoirs et pouvoirs prévus à ce règlement, et consent sa nomination à ce titre par le conseil de la MRC des Maskoutains.

Monsieur le maire, Mario St-Pierre, se retire et laisse la présidence à Luc Darsigny, maire suppléant, pour ce point.

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 77-106 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE CONCERNANT L'AGRANDISSEMENT DE LA ZONE 201-P ET LE CALCUL DE LA MARGE DE REcul AVANT DANS LES ZONES PATRIMONIALES (RUE NOTRE-DAME)

L'objet de ce règlement est d'agrandir la zone numéro 201-P, à même le lot numéro 2 971 034 situé dans la zone 301 et de modifier la règle applicable pour le calcul de la marge de recul avant dans le cas d'un lot de coin faisant l'objet d'un projet intégré localisé dans une zone d'intérêt patrimonial.

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 77-107 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE AFIN D'AUTORISER LES PROJETS INTÉGRÉS DANS LA ZONE 202 (RUE NOTRE-DAME)

L'objet de ce règlement est d'autoriser, dans la zone 202, la construction d'habitations sous forme de projet intégré pour les terrains d'une superficie de 1 500 mètres carrés et plus. Un projet intégré se caractérise par la présence de plus d'un bâtiment principal sur un même lot. La zone 202 se situe en bordure nord de la rue Notre-Dame, entre les rues Papineau et Saint-Pierre.

AVIS DE MOTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 77-108 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE AFIN D'AUTORISER LES LOGEMENTS ACCESSOIRES POUR LES HABITATIONS UNIFAMILIALES DESSERVIES PAR LE RÉSEAU D'AQUEDUC MUNICIPAL DANS LA ZONE AGRICOLE

L'objet de ce règlement est d'autoriser, dans la zone agricole, l'ajout d'un logement accessoire à une habitation unifamiliale isolée desservie par le réseau d'aqueduc municipal.

PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 77-108 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE AFIN D'AUTORISER LES LOGEMENTS ACCESSOIRES POUR LES HABITATIONS UNIFAMILIALES DESSERVIES PAR LE RÉSEAU D'AQUEDUC MUNICIPAL DANS LA ZONE AGRICOLE

Le conseil adopte le projet de règlement numéro 77-108 et une assemblée de consultation sera tenue mardi, le 3 décembre 2024



VIE MUNICIPALE

à 18 h 45 à la salle du conseil municipal située au 77, rue Saint-Pierre, afin d'expliquer le projet de règlement et d'entendre les personnes et organismes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 258-2024 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 258 RELATIF À LA CIRCULATION ET AU STATIONNEMENT APPLICABLE PAR LA SÛRETÉ DU QUÉBEC (RUE NOTRE-DAME)

L'objet de ce règlement est de retirer l'interdiction de stationnement de plus de 60 minutes en face du numéro civique 309 sur la rue Notre-Dame.

AVIS DE MOTION ET PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 220-2024 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 220 RELATIF AUX LIMITES DE VITESSE (PRÈS DE LA DESCENTE DE BATEAU)

L'objet de ce règlement est de réduire la vitesse de 50km/h à 30 km/h sur les rues du Rosaire, Saint-Dominique et Sainte-Anne.

AVIS DE MOTION ET PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 232-2024 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 232-2021 SUR LA GESTION CONTRACTUELLE

L'objet de ce règlement est d'ajouter les dispositions rendues obligatoires du fait de la Loi, notamment par la clause visant à favoriser les biens et services québécois ou autrement canadiens, de même que les entreprises ayant un établissement au Québec ou ailleurs au Canada et par la clause de rotation de ces fournisseurs.

FOURNITURE D'ESSENCE ET DE DIÉSEL – OCTROI DU CONTRAT POUR L'ANNÉE 2025

Le conseil octroie le contrat pour la fourniture d'essence et de diésel pour l'année 2025 au plus bas soumissionnaire conforme, soit la compagnie Énergie Sonic inc. aux tarifs suivants : essence (coût du transport + marge) : 0.015 \$ et diésel (coût du transport + marge) : 0.02 \$.

ENTRETIEN DU RÉSEAU D'ÉCLAIRAGE PUBLIC – OCTROI DU CONTRAT POUR L'ANNÉE 2025

Le conseil octroie le contrat pour l'entretien du réseau d'éclairage public pour l'année 2025 de gré à gré à Ravenelle Électrique selon les tarifs suivants : tarif horaire électricien : 96 \$ et ajustement au besoin le 1er mai 2025 selon les augmentations de la convention de la CCQ (Commission de la construction du Québec) et tarif horaire de la nacelle : 50 \$.

HYDRO-MÉTÉO – ENTRETIEN ANNUEL ET SURVEILLANCE – OCTROI DES CONTRATS POUR L'ANNÉE 2025

Le conseil octroie le contrat à la compagnie Hydro Météo pour l'entretien annuel de la station météo pour la période du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2025, pour un montant forfaitaire de 3 490 \$, plus taxes, conformément à leur offre de services professionnels datée du 10 octobre 2024;

Le conseil octroie le contrat à la compagnie Hydro Météo pour la surveillance et prévision des crues sur la rivière Noire pour la période du 1er novembre 2024 au 30 avril 2025, pour un montant forfaitaire de 8 060 \$, plus taxes, conformément à leur offre de services professionnels datée du 10 octobre 2024.

DÉNEIGEMENT DU 65, AVENUE SAINT-FRANÇOIS – OCTROI DU CONTRAT POUR TROIS ANS

Le conseil octroie le contrat de déneigement du 65, avenue Saint-François de gré à gré à la compagnie Entreprise F.M., pour un

montant forfaitaire annuel de 2 356 \$, plus taxes pour les années 2024-2025, 2025-2026 et 2026-2027.

BANDES RIVERAINES – SERVICE DE PHOTOGRAMMÉTRIE – OCTROI DU MANDAT

Le conseil octroie le mandat pour la photogrammétrie des bandes riveraines à la compagnie DroneXperts pour un montant forfaitaire de 6 675 \$, plus taxes, pour chaque zone.

MISE À NIVEAU DE LA STATION D'ÉPURATION – AUTORISER LE PAIEMENT DU DÉCOMPTE PROGRESSIF # 1

Le conseil autorise le service de la trésorerie à effectuer le paiement du décompte progressif # 1 concernant les travaux de mise à niveau de la station d'épuration à la compagnie Nordmec Construction inc. pour un montant de 154 464.79 \$, incluant toutes les taxes, représentant le coût des travaux réalisés, diminué d'une retenue de 10 %, soit 14 927.38 \$, qui sera payée lors des acceptations provisoire et définitive des travaux.

POLITIQUE DE LOCATION RELATIVE AUX INFRASTRUCTURES DE LA VILLE DE SAINT-PIE – MODIFICATION – ADOPTION

Le conseil adopte la Politique de location du Service des loisirs modifiée.

LOCATION DE SALLE POUR LES ACTIVITÉS DE LOISIRS – AUTORISATION

Le conseil autorise le Service des loisirs à finaliser une entente avec la compagnie Gorila Fitness aux fins de location de salle pour les activités offertes par la Ville et autorise la directrice du Service des loisirs à signer tout document en lien avec ce dossier, pour et au nom de la Ville de Saint-Pie.

CONCEPTION ET CONSTRUCTION D'UN TOIT SUR LA PATINOIRE EXTÉRIEURE – AUTORISER LE PAIEMENT DU DÉCOMPTE PROGRESSIF # 1

Le conseil autorise le paiement du décompte progressif # 1 concernant les travaux de conception et construction d'un toit sur la patinoire extérieure à la compagnie ACI-Ponts et Ouvrages d'art inc. pour un montant de 219 113.61 \$, incluant toutes les taxes et une retenue de 21 175 \$.

JOURNÉE MONDIALE DE L'ENFANCE - PROCLAMATION

Le conseil proclame le 20 novembre 2024 la Journée mondiale de l'enfance et encourage les citoyens et citoyennes à reconnaître l'importance d'agir dès la petite enfance dans le développement des jeunes enfants.

SSI – INDICATION DES BESOINS DE FORMATION POUR L'ANNÉE 2025 DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE POUR LA FORMATION DES POMPIERS ET DES POMPIÈRES DU MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

CONSIDÉRANT que la Ville de Saint-Pie prévoit la formation de quatre pompiers pour le programme Pompier I, de quatre pompiers pour Opérateur de véhicule d'élévation au cours de la prochaine année, il est résolu de présenter une demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers et des pompières au ministère de la Sécurité publique et de transmettre cette demande à la MRC des Maskoutains.

SSI – ACHAT D'ÉQUIPEMENT – AUTORISATION AVEC TRANSFERT BUDGÉTAIRE

Le conseil autorise le directeur du Service de sécurité incendie à procéder à l'achat d'un ordinateur portable auprès de la compagnie



Megatech pour un montant de 1 519 \$, plus taxes, conformément à sa soumission reçue le 1er novembre 2024. Afin de donner application à la présente résolution, le montant de la dépense nette (1 600 \$) sera pris au poste budgétaire « quincaillerie, équipement et matériel » (02-220-00-641). Le conseil autorise le transfert du montant de 1 600 \$ du poste budgétaire « frais de déplacement » (02-220-00-310) au poste budgétaire « quincaillerie, équipement et matériel » (02-220-00-641).

PROJET DE PARTENARIAT POUR LA MISE EN PLACE D'UN SITE D'ENTRAÎNEMENT MOBILE POUR LE RIC (ÉQUIPE D'INTERVENTION RAPIDE) AVEC LES MUNICIPALITÉS DE SAINT-CÉSaire ET SAINT-DAMASE – RÉSOLUTION D'INTÉRÊT

Le conseil déclare l'intérêt de la Ville de Saint-Pie à participer au projet de partenariat pour la mise en place d'un site d'entraînement mobile pour le RIC (équipe d'intervention rapide) avec la Ville de Saint-Césaire et la municipalité de Saint-Damase, dans le cas où un minimum de dix (10) municipalités y adhère.

ENTENTE INTERMUNICIPALE EN INCENDIE AVEC LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-HÉLÈNE – RÉSOLUTION D'INTÉRÊT

Le conseil déclare l'intérêt de la Ville de Saint-Pie à mettre en place une entente intermunicipale avec la Municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot, et ce, pour une durée d'au moins 5 ans, dont le projet d'entente sera à discuter.

PR – ACHAT ET INSTALLATION D'ÉQUIPEMENT – AUTORISATION AVEC APPROPRIATION DE SURPLUS

Le conseil autorise le Service des premiers répondants à procéder à l'achat et l'installation d'une cloison sécuritaire pour le camion 915 auprès de la compagnie Plastiques Brayneck Canaplast inc. au montant de 4 000 \$, plus taxes, conformément à la soumission datée du 1er octobre 2024, en appropriant le surplus accumulé affecté premiers répondants.

SALAIRES ET COMPTES PRÉSENTÉS

Le conseil approuve et entérine les dépenses et les paiements des comptes présentés et des salaires : comptes présentés : 968 349.62 \$, remboursements d'emprunts déboursés : 1 188 311.64 \$, salaires : 223 444.74 \$.

RÉGIE INTERMUNICIPALE D'ACTON ET DES MASKOUTAINS (RIAM) – ADOPTION DU BUDGET 2025

Le conseil de la Ville de Saint-Pie accuse réception du budget 2025 de la Régie et adopte celui-ci, tel qu'approuvé par le conseil d'administration de la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains, pour l'exercice financier 2025.

Adoptée à la majorité des conseillers

Vote contre : Pascale Pinette

POLITIQUE DE CAPITALISATION ET D'AMORTISSEMENT DES DÉPENSES EN IMMOBILISATION – MODIFICATION – ADOPTION

Le conseil autorise la modification à la Politique de capitalisation et d'amortissement des dépenses en immobilisation afin de mettre à jour le seuil minimum et l'adopte telle que déposée.

OFFICE D'HABITATION DES MASKOUTAINS ET D'ACTON – ADOPTION DU BUDGET RÉVISÉ 2024

Le conseil accepte la troisième révision budgétaire du budget 2024 du 26 septembre 2024 de l'OHMA indiquant que la contribution de la Ville de Saint-Pie s'élève à 4 173 \$.

CLUB 3 & 4 ROUES COMTÉ JOHNSON INC. – CONFORMITÉ DES TRAVERSES DE ROUTES MUNICIPALES POUR LES VÉHICULES HORS ROUTES (VTT) – SAISON HIVERNALE 2024-2025

Le conseil autorise le Club 3 & 4 roues du comté de Johnson inc. à traverser en véhicule tout-terrain, pour la saison 2024-2025, aux endroits suivants : Grand rang Saint-François, Petit rang Saint-François, route 235 et rang de la Rivière Nord, entre le 1205 et le 1215, soit sur une distance approximative de 250 mètres.

CLUB 3 & 4 ROUES DE L'ESTRIE – CONFORMITÉ DES TRAVERSES DE ROUTES MUNICIPALES POUR LES VÉHICULES HORS ROUTES (VTT) – SAISON HIVERNALE 2024-2025

Le conseil autorise le Club 3 & 4 roues de l'Estrie à traverser en véhicule tout-terrain, pour la saison 2024-2025, aux endroits suivants : rang Double.

DÉSIGNATION D'UNE FOURRIÈRE EN VERTU DU CODE DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Le conseil municipal désigne Groupe Loyer, propriété de Bruno Loyer, à opérer une fourrière d'autos au 2475, route 235 à Saint-Pie et demande l'inscription au fichier des fourrières reconnues par la Société de l'assurance automobile du Québec pour le territoire de la Ville de Saint-Pie;

Groupe Loyer devra se conformer aux exigences de la Société de l'assurance automobile du Québec, dont notamment les règles de bonnes pratiques contenues au Guide de gestion des véhicules saisis produit par la Société;

Les installations de Groupe Loyer devront être conformes aux règlements en vigueur dans la municipalité;

La municipalité se dégage de toute responsabilité quant à la conservation, à la garde, au vol ou au vandalisme des véhicules routiers saisis.

DOCUMENTS DÉPOSÉS

Déclarations des intérêts pécuniaires des membres du conseil municipal, rapport sur les résultats comparatifs au 30 septembre 2024 et procès-verbal du Comité consultatif d'urbanisme du 16 octobre 2024

18. LEVÉE DE LA SÉANCE

La séance est levée à 20 h 14.





INFORMATIONS SUR LES SERVICES



FERMETURE des bureaux municipaux durant la période des Fêtes

Les bureaux municipaux seront fermés du **23 décembre 2024 au 3 janvier 2025, inclusivement.**

Joyeuses Fêtes!



Boîtes aux lettres

La Ville de Saint-Pie a adopté le règlement 271 l'année dernière afin d'encadrer la sécurité des citoyens et la responsabilité de la Municipalité quant aux accidents et aux bris des boîtes aux lettres le long des routes publiques. L'hiver est une période dangereuse pour les boîtes aux lettres. Cependant, certaines mesures peuvent être prises pour éviter que celles-ci soient brisées par la chasse-neige. Le règlement est disponible pour consultation sur le site web dans la section Avis publics et projets de règlement.

Il est aussi possible de consulter les normes de Postes Canada : <https://www.canadapost-postescanada.ca/scp/fr/soutien/bc/reception/renseignements-generaux/reglements-sur-les-boites-aux-lettres-rurales>

COLLECTE DE MATIÈRES ORGANIQUES

À partir du mois de décembre, la collecte de matières organiques sera effectuée mensuellement. Les bacs de compost seront vidés à chaque :

3^E JEUDI DU MOIS POUR LA PÉRIODE HIVERNALE

Sauf pour le mois de décembre. La levée s'effectuera le 12 décembre.



Comment VOUS procurer votre calendrier des collectes 2025 ?

En ligne, dès le 6 janvier 2025 : **WWW.RIAM.QUEBEC**

Dans les journaux, le 3 décembre 2024 dans **LE CLAIRON** et le 4 décembre 2024 dans **LA PENSÉE DE BAGOT**

Des questions? www.riam.quebec 450 774-2350

FERMETURE DE LA ROUTE MICHON



L'article 1 du règlement 211 stipule que la route Michon sera fermée à la circulation des véhicules de tout type, pour la période hivernale à compter du 4^e lundi de novembre de chaque année, et ce, **pour une durée de 20 semaines.**

Cette année, la route Michon sera fermée à la fin du mois de novembre ou au début du mois de décembre 2024.



Fêtes sans flammes : Prévenez les incendies chez vous

Les fêtes de fin d'année sont un moment de joie et de célébration, mais elles peuvent aussi présenter des risques accrus d'incendie. Entre les décorations lumineuses, les bougies, et les repas festifs, il est essentiel de prendre des mesures de précaution pour assurer la sécurité de votre foyer.

Arbre de Noël

- Optez pour un sapin artificiel plutôt qu'un sapin naturel pour diminuer les risques d'incendie.
- Si vous optez pour un arbre naturel, placez-le dans un récipient rempli d'eau et arrosez le pied de l'arbre tous les jours.
- Installez votre sapin à plus d'un mètre de toute source de chaleur (plinth de chauffage, foyer, ect)
- Installez l'arbre loin des sorties et des endroits passants.

Les décorations lumineuses

- Utilisez uniquement des lumières et des rallonges électriques homologuées par un organisme reconnu comme CSA, ULC ou UL.
- Éteignez toujours les lumières de votre sapin avant d'aller au lit ou de quitter votre domicile.

- N'utilisez pas à l'extérieur des décorations conçues pour l'intérieur et vice-versa.
- Évitez de surcharger les circuits électriques en utilisant plus d'une prise de courant.
- Vérifiez les fils électriques et les rallonges. Jetez les fils qui sont endommagés.
- Ne placez pas de fil électrique dans les entrées de porte ni sous les tapis.

Bougies

- Placez les bougies loin des rideaux ou de tout autre objet inflammable. Ne laissez jamais les bougies allumées sans surveillance. Éteignez-les avant de quitter une pièce.
- Placez les chandelles allumées à un endroit où elles ne pourront être renversées et hors de la portée des enfants et des animaux de compagnie.
- Ne décorez jamais un sapin avec des bougies

Autre

- Assurez-vous que vos avertisseurs de fumée et de monoxyde de carbone fonctionnent. Ils seront vos meilleurs alliés en cas d'incendie, puisqu'ils constituent le meilleur moyen de sauver des vies.
- Préparez un plan d'évacuation et faites-en l'exercice régulièrement avec votre famille.
- Gardez les sorties bien dégagées, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, et assurez-vous de déneiger les issues pour pouvoir évacuer rapidement votre domicile en cas d'urgence.
- Après les Fêtes, retirez et rangez vos décorations lumineuses extérieures pour éviter qu'elles soient endommagées par les intempéries et le soleil.

RÉGIE INTERMUNICIPALE d'Acton et des Maskoutains

J'AIME MANGER pas gaspiller

3 ASTUCES

Pour éviter le gaspillage alimentaire!

CONGELER OU DÉSHYDRATER

GÉRER LES SURPLUS

En les donnant, les cuisinant ou les congelant

CUISINER LES «TOUSKIS»

Pizza, poke bowl, soupe-repas, sandwich, potage, crêpe-repas, omelette, rouleaux de printemps...

www.riam.quebec
450 774-2350

RÉGIE INTERMUNICIPALE d'Acton et des Maskoutains

Sur présentation d'une preuve de résidence

FERMETURE HIVERNALE DES ÉCOCENTRES

Le dimanche 24 novembre 2024

Fermeture hâtive possible selon les conditions météorologiques

Exemples de matières acceptées

- Matériel électronique et informatique
- Résidus de construction et de bois
- Électroménagers
- Pneus déjantés
- Meubles
- Métaux

Résidus d'origine résidentielle seulement

Modalités des éco-centre et autres informations : www.riam.quebec
450 774-2350



CAMPAGNE DE SENSIBILISATION POUR LA VITESSE EN ZONE SCOLAIRE



Nouvelles affiches installées en zone scolaire

Une campagne de sensibilisation contre la vitesse est en cours depuis cet été sur le territoire de Saint-Pie avec la collaboration de la Société de l'assurance automobile du Québec.

À Saint-Pie, l'accent a été mis sur les deux enjeux suivants : la vitesse à la sortie de la piste de course Sanair et la vitesse en zone scolaire. Avec la collaboration du propriétaire de la piste de course Sanair, un panneau avec une image percutante a été installé cet été à la sortie de Sanair, afin de sensibiliser les conducteurs aux impacts de leur comportement routier. « La course s'arrête ici » est le slogan qui a été retenu pour ce panneau.

Pour la zone scolaire, plusieurs petits panneaux ont été ajoutés avant la rentrée des classes pour rappeler la limitation de

la vitesse aux alentours de l'école. Plus récemment, le 28 octobre dernier, c'est toute une équipe ralliant des intervenants de différents milieux qui s'est rassemblée à la fin des classes autour de l'école primaire au Cœur-des-Monts de Saint-Pie, afin de rappeler aux parents et conducteurs l'importance de ralentir et demeurer vigilant à l'intérieur d'une zone scolaire. Pour cette intervention d'impact, des jeunes du camp de jour de la Ville de Saint-Pie avaient préparé des dessins pour sensibiliser les conducteurs à la vitesse. Parmi ces dessins, 5 d'entre eux ont été choisis pour faire partie de cette campagne. Les dessins ont été imprimés sur des cartes postales, distribuées par les élèves qui les ont réalisés lors de l'intervention du 28 octobre. La S.Q. a également fourni un sac à dos radar, portée par l'une de ces élèves, qui affichait la vitesse des voitures circulant à l'intérieur de la zone scolaire.

Une autre action est prévue au printemps prochain dans le cadre de cette campagne.

La Ville de Saint-Pie tient à remercier tous les participants qui y ont collaboré jusqu'ici. La Ville tient aussi à souligner que bien qu'il y ait une date de fin à cette campagne, la vitesse sur la route demeure un enjeu majeur et les bons comportements sur la route doivent être maintenus en tout temps.



Sur la photo du 13 août 2024, de gauche à droite : Mario St-Pierre, maire, Julie Nicolas, directrice des loisirs, Dominique St-Pierre, directrice générale, Jacques Guertin, propriétaire de la piste de course Sanair, Gabrielle Morin, conseillère en relation avec le milieu pour la SAAQ.



Cartes postales réalisées par les élèves de l'école primaire au Cœur-des-Monts, distribuées le 28 octobre 2024.



Sur la photo du 28 octobre 2024, de gauche à droite : Alec Bélair-Gagnon, agent de la S.Q., Gabrielle Morin, conseillère en relation avec le milieu pour la SAAQ, Guillaume Jean, contrôleur routier, Lilianne Lamoureux, Lilianne Samson-Boucher, Rosaly Lapiere et Maély Rodier Thibault, élèves à l'école au Cœur-des-Monts, Julie Nicolas, directrice des loisirs Ville de Saint-Pie et Véronique Léveillée, directrice-adjointe de l'école au Cœur-des-Monts.



NÉS À SAINT-PIE – DES VÉTÉRANS

M. le Dr Albéric Marin [1893 — 1960]

M. le Dr Albéric Marin, de Montréal, était originaire de Saint-Pie de Bagot, où il avait vu le jour le 12 mars 1893, fils de Régis Marin et d'Emma Boulay.

Étudiant du Séminaire de Saint-Hyacinthe, il entend l'appel patriotique et s'enrôle à deux reprises dans les Forces expéditionnaires canadiennes d'outre-mer dans le Corps médical de l'Armée canadienne, lors de la Première Guerre Mondiale, 1914-1918. D'abord, le 13 mars 1915, âgé de 22 ans, il cesse temporairement ses études en 4^e année de médecine pour aller aider dans les hôpitaux militaires en Europe. En mars 1916, il est démobilisé et revient terminer ses études. Gradué en septembre 1916, il s'enrôle une seconde fois le 30 novembre suivant.



Albéric Marin en 1919

En France, en mars 1918, Albéric Marin a participé notamment aux batailles d'Arras, d'Amiens les 8 et 9 août où il agit comme chirurgien-major du 22^e bataillon, et de Chérisy, du 27 au 29 août. Il s'y distingua au point d'être décoré deux fois de la *Military Cross* et de la Légion d'honneur. Sa seconde *Military Cross* lui fut décernée après la bataille de Chérisy. Alors que le régiment était décimé, qu'il ne restait que 70 hommes et pas un officier, il en prit le commandement et réussit à repousser l'attaque de l'ennemi.

Au retour de la guerre, le docteur Albéric Marin pratique sa profession à Montréal. En 1923, il entre au service de la Faculté de Médecine de l'Université de Montréal; il devient professeur-adjoint de dermatologie et de syphiligraphie. En février 1925, Albéric débute en France deux ans de spécialisation à l'Hôpital Saint-Louis de Paris. Il fut nommé professeur agrégé en 1929, professeur émérite en 1958. Il fut aussi professeur de dermatologie à la faculté d'Art dentaire de l'Université de Montréal.

Âgé de 67 ans et 9 mois, il décède le 17 décembre 1960 et inhumé dans le lot 42 du cimetière de Saint-Pie.

Adelstan Bouchard [1913 — 2000]

Adelstan Bouchard vint au monde le 13 novembre 1913. Il fut baptisé Joseph Émile Hervé Adelstan le lendemain à Saint-Pie. Son père était Émile Bouchard, marié à Marie Rose Bernadette Ledoux, lequel avait acheté les moulins de la Presqu'île en août 1905. Adelstan était le 9^e des 12 enfants

de ce couple. Son père, élu maire en janvier 1913, a vendu ses moulins au mois de mai; il fut maire au village du temps qu'Adelstan habita à Saint-Pie. Suite à la démission d'Émile Bouchard comme maire, en 1918, la famille Bouchard s'en alla habiter à Notre-Dame-du-Rosaire à Saint-Hyacinthe.

Adelstan fit ses études classiques au Séminaire de Saint-Hyacinthe de 1925 à 1934, et opta pour le droit après



quelques années d'études scientifiques. Admis au Barreau de la province en 1939. Au mois d'août 1940, il s'enrôla dans le service actif de l'Armée canadienne. Pendant près de cinq ans, il occupa divers postes administratifs et eut l'honneur de commander, par intérim, le Régiment de Saint-Hyacinthe, stationné à Terre-Neuve. En 1945, Me Bouchard reprit l'exercice de sa profession d'avocat. En juillet 1960, il fut nommé procureur de la Couronne dans le district

judiciaire de Saint-Hyacinthe par le procureur général de la province, l'hon. Georges Lapalme.

Il occupa la présidence de la Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Hyacinthe, vice-président de la Croix-Rouge pour le comté de Saint-Hyacinthe et conseiller municipal de la paroisse Notre-Dame; membre honoraire du Mess des Officiers du Régiment de Saint-Hyacinthe, membre du Club Maskoutain et Chevalier de Colomb. Il eut une longue vie et décéda 29 juin 2000. Inhumation au cimetière Notre-Dame du Rosaire.

Lucien Foisy [1917 — 2007]



Lucien Foisy naquit le 20 février 1917, fils d'Aphter Foisy et Alida Dépôt. Maître de poste de février 1950 au 31 décembre 1981, la majorité d'entre vous l'avez bien connu. Un court article dans Le Clairon de St-Hyacinthe du 25 juillet 1952 annonçait pour le 26 juillet, son mariage à Béatrice Sicotte, fille de Louis Sicotte et Ernestine Bernier. On nous précisa que M. Foisy était un vétéran de la

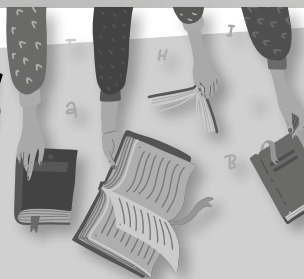
dernière guerre (1939-45), ayant été sergent dans l'aviation Canadienne. Décédé le 9 mars 2007 et inhumé à Saint-Pie, dans le lot 795.



BIBLIOTHÈQUE

NOUVEAUTÉS

Pour voir d'autres nouveautés, consultez le catalogue de la bibliothèque au WWW.VILLEST-PIE.CA sous MENU à l'onglet BIBLIOTHÈQUE



EXPOSITIONS À LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Dès le 2 décembre, Madame Marie-Josée Caza nous présente sa collection privée de casse-noisettes. Saviez-vous que le casse-noisette n'est pas qu'un instrument utile dans la cuisine qui sert à casser les noix? De nos jours il est un objet de décoration pendant la période des Fêtes. Pour en apprendre plus, venez voir ces figurines de bois qui font le bonheur des petits et des grands!

EXPOSITION DE CARTES FAITES À LA MAIN

Petits et grands pourront s'inspirer pour la fabrication de cartes de Noël. Madame Diane Brochu exposera des cartes de souhaits personnalisés qu'elle fabrique depuis maintenant une dizaine d'années en utilisant différentes techniques artisanales. Venez voir ses créations uniques!

Vous pourrez aussi voir les cartes faites à partir de photos de Madame Carole Leduc, artiste photographe. Cette artiste a su capturer la beauté changeante dans le quotidien.

À PARTIR DU 21 NOVEMBRE JUSQU'AU 19 DÉCEMBRE

Atelier d'écriture avec l'artiste ORBIE

7 décembre à 14 h

Orbie illustre et écrit des livres pour enfants depuis plusieurs années.

Participez à un atelier créatif en groupe où l'auteur et illustratrice jeunesse Orbie, en direct de la Gaspésie par visioconférence, vous proposera des exercices d'écriture pour imaginer un livre jeunesse. Elle vous donnera aussi des conseils pour y arriver.

Après une rencontre inspirante avec l'animateur Nicolas Ouellet, l'artiste vous amènera à réaliser quelques exercices d'écriture pour rédiger le début de votre livre jeunesse, revisitant du même coup l'esprit de son œuvre.

Vous aimeriez participer?

L'atelier se déroulera en présentiel à la Bibliothèque Françoise-Bujold de Bonaventure et sera diffusé en simultané dans les différentes bibliothèques inscrites, partout au Québec.

PARTICIPER AU TIRAGE DE PANIERS ÉVEIL À LA LECTURE ET À L'ÉCRITURE

Du 3 décembre au 17 décembre

profitez de votre visite à la bibliothèque pour compléter votre coupon de participation pour le tirage de paniers cadeaux qui aura lieu le

mardi 17 décembre à 19 h.

Ces paniers contiennent du matériel de bricolage et des jeux et ils sont destinés aux enfants âgés de 0 à 5 ans. Une belle façon de découvrir et d'encourager les plaisirs de l'éveil à la lecture et à l'écriture!



HEURE DU CONTE HEURE DU CONTE SPÉCIALE

11 décembre à 18 h 30 :

Simon et le grand marathon des rennes de Noël! C'est l'hiver, il neige et Simon et ses amis ne savent plus quoi faire pour s'occuper.... En se promenant dans la forêt, ils arrivent devant une banderole : « Grand Marathon des rennes de Noël ». Ben, le renne, n'en revient pas! Il va enfin pouvoir participer à cette course dont il rêve depuis si longtemps et qui sait... peut-être devenir renne du Père Noël ! Tu aimes beaucoup les histoires et tu as entre 3 et 8 ans? Viens nous rejoindre à la bibliothèque municipale. C'est une activité gratuite et amusante.



À la salle multifonctionnelle au 65-A avenue Saint-François, à Saint-Pie **SAMEDI LE 14 DÉCEMBRE À 10 H** Rikiki, le lutin rôde dans la nuit. Espiegle, il visite Maturin, fier habitant d'une époque où la force et le courage se côtoient au quotidien. Rikiki, le prince des lutins de la vallée, saura démontrer à Maturin ses véritables intentions... de surprenantes façons! L'histoire reflète une époque où tout était à construire. Conte musical et théâtre d'ombre

Durée: 40 minutes



SOIRÉE DE JEUX DE SOCIÉTÉ

Vous avez envie de prendre une pause des écrans et de vous divertir autrement? Venez à la soirée de jeux de société.

L'occasion de découvrir et d'apprendre à jouer de nouveaux jeux de société avant les Fêtes.

27 novembre à 18 h 30 et 11 décembre à 18 h 30

Pour les 8 ans et plus

Gratuit et sans inscription





PICKLEBALL LIBRE POUR LA PÉRIODE DES FÊTES

HORAIRE

Dimanche Lundi Vendredi

22 déc. 23 déc. 27 déc.

10h à 16h 9h à 12h 9h à 12h

Dimanche Lundi Dimanche

29 déc. 30 déc. 5 janv.

10h à 16h 9h à 12h 10h à 16h
16h à 19h

APPORTEZ VOTRE PROPRE ÉQUIPEMENT. QUELQUES RAQUETTES ET BALLES SONT ÉGALEMENT DISPONIBLES SUR PLACE EN PRÊT.

Lieu : Centre sportif et culturel (50, avenue Garneau)

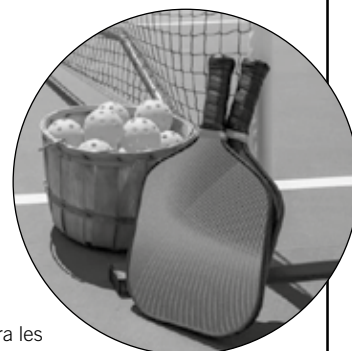
Coût : (payable sur place) ★ Résident : 3 \$/séance

★ Non-résident : 4 \$/séance

Consignes : Ouvert pour tous les âges. Les enfants de moins de 12 ans doivent être accompagnés d'un adulte.

Si tous les terrains sont utilisés, voici le système de rotation des joueurs recommandé :

- Parties de 11 points
- À la fin de la partie, l'équipe gagnante demeure sur le terrain et affrontera les nouveaux arrivés. Il peut aussi avoir un échange entre les joueurs.



SAISON 2024-2025

*Le chalet des patineurs est un lieu public.
Merci de le maintenir propre et en bon état!*



PATINOIRES EXTÉRIEURES ET SENTIER DE GLACE

Le Service des loisirs compte sur votre collaboration pour rendre la saison de patinage agréable pour tous!

HEURES D'OUVERTURE

Horaire régulier (ouverture du chalet)

- o Du lundi au vendredi : de 15 h à 21 h
- o Samedi et dimanche : 10 h à 21 h
- o Journées pédagogiques : 10 h à 21 h

Horaire des Fêtes

- o 24 décembre et 31 décembre : de 10 h à 13 h
- o 25 décembre et 1^{er} janvier : fermé
- o 23, 26, 27, 28, 29 et 30 décembre et 2, 3, 4 et 5 janvier : 10 h à 21 h

En dehors des heures d'ouverture

- o Lorsqu'il est indiqué que **l'état des plateaux est praticable**, il est possible de les utiliser en dehors des heures d'ouverture du chalet. Des bancs sont disposés à l'extérieur près du sentier de glace. Attention, l'accès au terrain des loisirs est disponible entre 7 h et 23 h seulement selon le règlement municipal.

HOCKEY

- o Les parties de hockey se jouent seulement sur la grande et la petite patinoire avec bandes. **Le sentier de glace est limité au patinage libre seulement.**
- o Loi sur la sécurité dans les sports : le casque avec protecteur facial complet et le protège-cou sont **obligatoires**.



ÉTAT DES PATINOIRES, DU SENTIER ET DE LA BUTTE À GLISSER

- o L'ouverture et la fermeture des plateaux dépendent entièrement de la météo.
- o Pour partir les patinoires et le sentier de glace, il doit y avoir, dans l'idéal, un fond de neige et des températures froides consécutives, d'au moins -10 degrés C.
- o Pour entretenir les patinoires et le sentier de glace : la température ne doit pas être supérieure à 0 degrés C, sans quoi la glace se met à craquer et à ramollir.
- o **Il est important de respecter les consignes d'ouverture et de fermeture des patinoires et du sentier de glace, sans quoi les patineurs pourraient non seulement risquer leur sécurité mais aussi abîmer les surfaces glacées (craques, bosses, trous) et ainsi nuire à son entretien.**



TRAVAUX DE CONSTRUCTION POUR LE TOIT DE LA PATINOIRE MULTIFONCTIONNELLE

La structure extérieure (phase 1) devrait être montée juste à temps pour la saison des patinoires extérieures. Un système temporaire d'éclairage sera installé pour permettre la pratique du patin en soirée.

La phase 2 des travaux débutera au printemps 2025.



Pour connaître l'état des patinoires, du sentier et de la butte à glisser, suivez-nous sur Facebook « Loisirs et Culture Ville de Saint-Pie » ou vérifiez l'affiche prévue à cet effet dans la vitrine du chalet des patineurs.



LOISIRS ET CULTURE

Hiver 2025

PROGRAMMATION JEUNESSE ET FAMILIALE

À APPORTER



Activités	Dates	Horaires	Lieux	Nombre de cours	Prix résident	Nombre de personnes
Mini gym avec parent 3 ans	Du 25 janv. au 26 avril	Samedi 9 h à 9 h 45		10	49 \$	Min. : 6 Max. : 10
Initiation à la gym 4-5 ans	Pause les : 8 mars	Samedi 10 h à 10 h 45	Pavillon Bon-Séjour – Gymnase 145, rue de la Présentation	10	49 \$	Min. : 6 Max. : 14
Initiation à la gym 6-8 ans	22 mars 12 avril	Samedi 11 h à 12 h		10	65 \$	Min. : 6 Max. : 14
Cours de gym 9-14 ans	19 avril	Samedi 12 h à 13 h		10	65 \$	Min. : 6 Max. : 14
Initiation à la danse (3-5 ans) Just Passion Studio	Du 15 janv. au 19 mars	Mercredi 17 h 30 à 18 h	Salle des miroirs Pavillon des loisirs 165, rue Lacasse	9	57 \$	Min. : 5 Max. : 15
Hip-Hop (6-9 ans) Just Passion Studio	Pause le : 5 mars	Mercredi 18 h à 19 h		9	114 \$	Min. : 5 Max. : 15
Danse mixte (8-11 ans) Just Passion Studio		Mercredi 19 h à 20 h		9	114 \$	Min. : 5 Max. : 15
Multi sports 7-11 ans	Du 15 janv. au 26 mars <i>Pause le 5 mars</i>	Mercredi 18 h 30 à 19 h 30	Pavillon Bon-Séjour – Gymnase 145, rue de la Présentation	10	65 \$	Min. : 10 Max. : 18
Karaté* Débutant Sensei Patrick Desrosiers	Du 16 janv. au 3 avril <i>Pause le 6 mars</i>	Jeudi 18 h 30 à 19 h 15	Pavillon Bon-Séjour – Gymnase 145, rue de la Présentation	11	66 \$	Min. : 13 Max. : 35
Karaté (7 et +)* Intermédiaire Sensei Patrick Desrosiers	Du 16 janv. au 3 avril <i>Pause le 6 mars</i>	Jeudi 19 h 30 à 20 h 30	Pavillon Bon-Séjour – Gymnase 145, rue de la Présentation	11	88 \$	Min. : 13 Max. : 40
Karaté libre* Sensei Patrick Desrosiers	Du 14 janv. au 1 ^{er} avril <i>Pause le 4 mars</i>	Mardi 18 h 30 à 19 h 30	Pavillon Bon-Séjour – Gymnase 145, rue de la Présentation	11	88 \$	Min. : 13 Max. : 25
Karaté avancé* (Ceinture bleue et plus) Sensei Patrick Desrosiers	Du 14 janv. au 1 ^{er} avril <i>Pause le 4 mars</i>	Mardi 19 h 30 à 20 h 30		11	88 \$	Min. : 13 Max. : 25

Équipement de protection obligatoire



***Pour tous les cours de karaté :**

- Les adultes sont les bienvenus
- Des frais supplémentaires sont à prévoir pour les passages de ceinture.

- Kimono et équipement non inclus (doit être acheté auprès du professeur)
- Un rabais de 10 \$ sera offert à l'inscription de 2 cours de karaté pour une même personne.

ACTIVITÉS LIBRES

Activités	Dates	Horaires	Lieux	Nb de cours	Prix résident	Nb de terrains
Pickleball adulte Apportez votre propre équipement. Quelques raquettes sont disponibles en prêt pour initiation.	Du 14 janv. au 1 ^{er} avril <i>Pause le 4 mars</i>	Mardi 18 h 15 à 21 h 15	Centre sportif et culturel Gymnase Desjardins 50, avenue Garneau	11	3 \$ payable à la fois	4 terrains
	Du 16 janv. au 3 avril <i>Pause le 6 mars</i>	Jeudi 18 h 15 à 20 h				
	Du 15 janv. au 2 avril <i>Pause le 5 mars</i>	Mercredi 18 h 15 à 19 h 15				

À APPORTER



Abonnement Pickleball libre 2025 (à partir du 6 janvier 2025)

Les cartes seront produites tous les mardis matin et disponibles au Centre sportif le soir même. Une fois la carte d'abonnement remise, l'utilisateur a la pleine responsabilité. Les abonnements sont valides à partir de la date d'achat jusqu'au 31 décembre 2025 inclusivement. Au-delà de cette date, les séances non utilisées ne pourront pas être reportées à l'année suivante ni remboursées.

10 28 \$
24 65 \$



PROGRAMMATION ADULTE

À APPORTER



Activités	Dates	Horaires	Lieux	Nb de cours	Prix résident	Nb de personnes
Cuisses abdos fessiers Par Amélie Martin	Du 13 janv. au 17 mars <i>Pause le 3 mars</i>	Lundi 19 h 30 à 20 h 30	Pavillon Bon-Séjour Gymnase 145, rue de la Présentation	9	68 \$	Min. : 15 Max. : 35
Tonus doux/Stretching Par Amélie Martin	Du 14 janv. au 18 mars <i>Pause le 6 mars</i>	Mardi 9 h 30 à 10 h 30	Salle multifonctionnelle Bibliothèque municipale 65-A, avenue Saint-François	9	68 \$	Min. : 7 Max. : 18
Cardio – Tonus Par Amélie Martin	Du 14 janv. au 18 mars <i>Pause le 4 mars</i>	Mardi 19 h 15 à 20 h 15	Salle multifonctionnelle Bibliothèque municipale 65-A, avenue Saint-François	9	68 \$	Min. : 15 Max. : 18
Yoga Par Dominique Tremblay	Du 15 janv. au 26 mars <i>Pause le 5 mars</i>	Mercredi 18 h à 19 h 30	Local de la FADOQ 301, rue Notre-Dame	10	95 \$	Min. : 10 Max. : 20
Volleyball	Du 15 janv. au 2 avril <i>Pause le 5 mars</i>	Mercredi 19 h 30 à 21 h 45	Centre sportif et culturel Gymnase Desjardins 50, avenue Garneau	11	55 \$	Min. : 12 Max. : 18
Mise en forme Par Amélie Martin	Du 16 janv. au 20 mars <i>Pause le 6 mars</i>	Jeudi 9 h 30 à 10 h 30	Salle multifonctionnelle Bibliothèque municipale 65-A, avenue Saint-François	9	68 \$	Min. : 7 Max. : 18
Zumba modéré Par Amélie Martin		Jeudi 10 h 35 à 11 h 35		9	68 \$	Min. : 7 Max. : 18

DES FRAIS DE 25 % SERONT AJOUTÉS POUR LES NON-RÉSIDENTS AUX TARIFS INDIQUÉS



INSCRIPTIONS au www.villest-pie.ca

PÉRIODE D'INSCRIPTIONS :

- ★ À partir du 20 novembre 2024 à 10 h via notre plateforme en ligne Qidigo.
- ★ Fin de la période d'inscription 10 janvier 2025



PAIEMENT :

Une plateforme de paiement par carte de crédit est intégrée à celle d'inscription. Le paiement est donc obligatoire pour procéder à l'inscription. Le reçu de transaction fera office de confirmation d'inscription. Nous communiquerons avec vous uniquement si le cours est annulé.

- › Inscription en ligne : carte de crédit et Interac
- › Argent comptant : inscription en personne durant les heures d'ouverture de l'hôtel de ville.

ANNULATION :

Le Service des loisirs se réserve le droit d'annuler ou de modifier l'horaire d'une activité sans avis préalable. Un nombre minimal de participants est requis pour démarrer les activités.

REMBOURSEMENT :

Si vous annulez votre inscription avant la date de début du cours, des frais d'administration de 10 \$ seront retenus de votre paiement. Si vous désirez abandonner un cours alors qu'il a débuté il est possible de le faire 2 jours ouvrables avant le 2^e cours. Dépassé ce délai, aucun remboursement ne sera possible, sauf sur présentation d'une preuve médicale démontrant l'impossibilité de pouvoir continuer à participer. Dans ces 2 cas, le montant des cours non suivis sera remboursé, mais des frais d'administration de 10 \$ vous seront imposés. Toute demande de remboursement devra être faite au courriel suivant : coordo.loisirs@villest-pie.ca

En cas de paiement en ligne par débit préautorisé refusé pour fonds insuffisants, des frais de 25 \$ s'appliqueront. Un délai de quelques jours est à prévoir pour la confirmation des fonds.

POUR INFORMATIONS :

450 772-2488 poste 227 ou coordo.loisirs@villest-pie.ca

La programmation est également disponible sur le site internet de la Ville de Saint-Pie au www.villest-pie.ca



LOISIRS ET CULTURE

LES ACTIVITÉS SONT GRATUITES, CEPENDANT LE BRUNCH EST PAYANT

FÊTE DE NOËL

DIMANCHE 1^{er} DÉCEMBRE

de **8 H 30 à 12 H 30**

CENTRE SPORTIF ET CULTUREL
50, AVENUE GARNEAU



- PÈRE NOËL
- MAQUILLAGE
- BAR À BONBONS
- ANIMATION

Activité organisée par le Service des loisirs en collaboration avec le Centre de la famille St-Pie et les Chevaliers de Colomb conseil 2958.

Venez rencontrer le Père Noël, qui remettra lors de cette fête de Noël, une surprise à tous les enfants de 0 à 12 ans. En plus du brunch, plusieurs activités seront au rendez-vous.

BRUNCH

ORGANISÉ PAR LES
CHEVALIERS DE COLOMB



DIMANCHE 1^{er} DÉCEMBRE

De **9 h à 12 h**

Au Centre Sportif et culturel,
50, avenue Garneau, Saint-Pie

Adulte : 12 \$ / Enfants 12 ans et - gratuit

AU MENU: Roties, jambon, saucisses, saucisson de bologne, fèves au lard, œufs, patates rôties, crudités, crêpes et desserts, jus et café.



VIE COMMUNAUTAIRE



CERCLE
des fermières

PROCHAINE RÉUNION MENSUELLE :

11 décembre 2024

La rencontre de décembre sera l'occasion de célébrer la fin de l'année 2024 par un repas spécial soulignant la fête de Noël. La réunion aura lieu mercredi le 11 décembre au 301 rue Notre-Dame à midi.

Bienvenue aux membres en règle!

Pour toute question, contactez Thérèse Sansoucy
au 450-772-2741

Lancement et Conférence

Dimanche 15 décembre 2024

Atrium du Centre sportif et culturel - 50, ave Garneau à Saint-Pie

Conférence à 10h00

Pour assister à la conférence et vous procurer mon recueil biographique, veuillez réserver votre place en appelant le 450-772-2737 ou en m'écrivant en privé sur Facebook avant le 18 novembre 2024

Quantité limitée



Brevages et petites douceurs après la conférence
Période de questions et rencontre avec l'autrice de Saint-Pie
Lancement officiel de tous mes livres de midi à 16h



Célébrations des Fêtes 2024-25

Tarif pour la dîme en 2025, soit 85.00\$ par adulte (nouveau tarif)
La dîme est essentielle pour la survie de notre église.
Ensemble, soyons solidaire pour ce bâtiment ancestral, qu'est notre église!



Merci!

HORAIRE DES MESSES

Église de Saint-Pie :

8 décembre : 14 h 00 : Célébration du pardon
24 décembre : 16 h 30 : Messe de Noël des enfants et des adultes
25 décembre : 10 h 30 : Messe de Noël
1^{er} janvier : 10 h 30 : Messe du jour de l'an

À la cathédrale Saint-Hyacinthe-le-Confesseur :

Messe d'ouverture du Jubilé 2025
Le dimanche 29 décembre 2024, 17 h
Thème : Soyons Pèlerins d'espérance!

fadoq

SAINT-PIE
301 rue Notre-Dame

Bonjour à tous

Nos activités se déroulent au 301 rue Notre-Dame, Saint-Pie.

SOUPER

13 décembre portes ouvertes à 16 h 30
souper servi à 17 h 30 Menus : entrée de potage aux patates et bacon, ragoût de boulettes, dinde, farce, carottes, sauce.
Dessert : gâteau crunchie, café thé.

BINGO

le lundi 16 décembre 2024 à 19 h (portes ouvertes 17 h 30)

Nous vous attendons en grand nombre.
Le café, les croustilles et grignotines sont vendues sur place.

Bienvenue à tous (18 +)

Informez-vous auprès de Johanne au (450)230-1395

CARTES

Nous jouons au whist tous les LUNDIS 13 h.

Collations faites maison et prix de participation pour tous.

Ambiance amicale alors nous vous invitons à vous joindre à nous.

LOCATION

de salle pour toute occasion (réunion, funérailles, rencontre famille, repas de fête anniversaire, mariage, avec ou sans repas)

REJOINDRE Grégoire Couture
(450) 779-1260 ou (450) 230-1395

***** ATTENTION : la FADOQ sera fermée pour le temps des fêtes, à partir du 17 décembre jusqu'au 5 janvier inclusivement.**

L'ÉGLISE DE ST-PIE PRÉSENTE

POLARIS QUARTET

& LA CHORALE DES ENFANTS DE ST-PIE



30-11-2024 PORTES 19H SPECTACLE 19H30
À L'ÉGLISE DE ST-PIE

LES FONDS AMASSÉS SERVIRONT À L'ENTRETIEN DE L'ÉGLISE
BILLETS 30\$ 10 ANS ET MOINS GRATUIT **LEPOINTDEVENTE.COM**

Billets physiques disponibles au presbytère

CENTRE DE BÉNÉVOLAT DE SAINT-HYACINTHE

(remplace anciennement la Popote Roulante)

SERVICE DE REPAS CHAUDS CUISINÉS LE MATIN MÊME
le mardi et / ou le jeudi, entre 11 h 30 et 12 h 30

Toutes les personnes de 65 ans et plus ou les personnes en convalescence, en perte d'autonomie peuvent bénéficier du service de façon temporaire ou prolongée. En plus d'alléger la corvée de repas, c'est une façon de se faire un cadeau ou d'en offrir un à un ami, un parent ou un voisin.
Des certificats-cadeaux sont disponibles.

POUR INFORMATION OU COMMANDER

450-773-4966 POSTE 35



VIE COMMUNAUTAIRE



70 av. Saint-François, Saint-Pie
450 772-6828
www.centredelafamillestpie.com
Surveillez notre page



- **Café causerie** pour les personnes aînées le mardi **3 décembre** à la salle l'entre-monts et le mardi **17 décembre** à la salle l'ombre des pins. Ces deux salles sont situées à Habitat Saint-Pie.
- Restez à l'affût de notre info-centre pour la prochaine campagne Olymel.
- Prenez note que **les bureaux administratifs seront fermés du samedi 21 décembre au dimanche 5 janvier**. Réouverture des bureaux: lundi 6 janvier 2025.

Joyeux temps des fêtes à tous!

**POUR ACCÉDER FACILEMENT
À NOTRE SITE WEB**



**FERMÉ DU 19 DÉCEMBRE AU 6 JANVIER
INCLUSIVEMENT POUR LA
PÉRIODE DES FÊTES.**



**301C, RUE NOTRE-DAME,
COUR ARRIÈRE RUE ROY**
Johanne St-Pierre : **450 772-5574**
Local les mardis : **450 772-5333**

LA BOUTIQUE EST OUVERTE :

Le premier samedi de chaque mois de 9 h à midi /
Tous les mardis de 13 h à 16 h - Sur appel

Nous avons beaucoup d'**articles à prix modique** comme vaisselle, articles de sports, jouets, vêtements pour enfants et adultes, habits de neige, bottes, souliers, livres, jeux de société, meubles, cadres, etc.

Veillez prendre note que la **section «boutique» est ouverte à tous**. Les profits vont pour l'aide alimentaire. En tout temps, sacs verts pour 6\$.



**POUR LES DONS DE MEUBLES ET GROS ARTICLES,
APPELER AVANT DE VOUS RENDRE**

ACTIVITÉ GRATUITE

samedi 14 décembre 2024
10h à 11h30

Isatis Sport Saint-Hyacinthe
600, rue Turcot, Saint-Hyacinthe

NOËL DE LA DÉPUTÉE

Chères familles de la Ville de Saint-Pie,

J'ai le plaisir de vous convier au Noël de la députée, un événement familial pour célébrer ensemble la période des Fêtes.

Le **14 décembre prochain**, de **10 h à 11 h 30**, venez profiter d'une matinée festive avec mon équipe et moi au **complexe Isatis Sport** situé au 600 rue Turcot à Saint-Hyacinthe : patinez en famille, rencontrez le vrai Père Noël, savourez un délicieux chocolat chaud et amusez-vous sur la glace!

Les enfants auront le droit à de belles surprises. Au plaisir de partager cette tradition avec vous et vos proches.

Votre députée, **Chantal Soucy**



CHANTAL SOUCY

DÉPUTÉE DE SAINT-HYACINTHE
VICE-PRÉSIDENTE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE



450 773-0550



chantal.soucy.sahy@assnat.qc.ca



**Patinage
libre**

**Rencontre
avec le Père Noël**

**Chocolat chaud
et café**

**Animation
et parcours**



LA GUIGNOLÉE 2024

La Guignolée sera le 7 décembre 2024, à partir de 9 h jusqu'à 13 h.

Nous passerons de porte en porte pour recueillir vos dons et denrées non périssables.

Les personnes et les familles de Saint-Pie dans le besoin sont priées de communiquer leur nom au local pour faire une demande de panier. Ils seront distribués les 17 et 18 décembre 2024.

Le comité d'Entraide vous remercie à l'avance pour votre grande générosité !

Pour toute question ou information



Local (mardi) 450 772-5333

Johanne 450 772-5574



Exceptionnellement, la boutique sera fermée samedi le 7 décembre 2024 pour la Guignolée.

UTA SAINT-HYACINTHE

HIVER 2025

LE PLAISIR
d'apprendre!

COURS

**Coup d'œil sur le monde
Le Vietnam, d'hier à aujourd'hui**

Jean-Pierre Audet **Les mardis, de 13 h 30 à 16 h**
Du 4 février au 4 mars

**L'univers culturel du lundi :
art, histoire, science et culture**

Les lundis, de 13 h 30 à 16 h
Du 3 février au 24 mars

À quoi sert l'ONU?

Nicolas Klingelschmitt 3 février

Probiotiques : du yogourt... à la planète Mars

Claude Champagne 10 février

Bollywood, Broadway, Beatles!

Michel Coulombe 17 février

L'histoire du Québec au féminin

Lorraine Pagé 24 février

Consultez la programmation détaillée
(description, lieu, dates, etc.) sur le site Web :

www.usherbrooke.ca/uta/prog/monteregie/mtg

Personnes de 50 ans et plus | Aucun préalable, aucun examen

USherbrooke.ca/UTA facebook.com/UTA.USherbrooke

**L'univers culturel du lundi :
art, histoire, science et culture (suite)**

Le conflit israélo-palestinien

Jean Baptiste Ndiaye 3 mars

Chroniques martiennes

Robert Lamontagne 10 mars

La direction d'orchestre : mythes et réalités

Vincent Lapointe 17 mars

Istanbul, grande ville turque située en Europe et en Asie

Richard Fournier 24 mars

Note : L'étudiant doit s'inscrire à l'ensemble des présentations.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Toute personne qui désire s'inscrire aux activités doit :

- Remplir le formulaire d'inscription en ligne,
dès le 7 janvier, 9 h, disponible sur le site Web :
www.usherbrooke.ca/uta/prog/monteregie/mtg

Pour toute information :

- Lise Parenteau :..... 450 261-9370
..... liseparenteau@icloud.com
- Marie-Thérèse Beauchemin : 450 774-1667
..... mtbeauchemin@hotmail.com

Les places sont limitées, inscrivez-vous rapidement!





INSCRIVEZ-VOUS AVEC VOS AMIS ET PARTAGEZ DES MOMENTS INOUBLIABLES!

À noter : Cette affiche est un résumé préliminaire de la programmation, qui pourrait changer sans préavis. La version détaillée sera en ligne au www.usherbrooke.ca/uta/prog à la mi-décembre et constamment mise à jour.





Votre calendrier — Décembre 2024

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeu	Vendredi	Samedi
1 BRUNCH DES CHEVALIERS + FÊTE DE NOËL	2 FADOQ : CARTES	3  Conseil municipal Séance à 19 h	4	5	6 Collecte de matières recyclables	7 Entraide : FERMÉ POUR LA GUIGNOLÉE (9h à 13h)
8 	9 FADOQ : CARTES	10 Entraide : ouvert 13 h à 16 h	11 Cerde des fermières : réunion mensuelle Heure du conte Soirée de jeux de société	12 Collecte de matières organiques	13 FADOQ : souper	14 HEURE DU CONTE SPÉCIALE 10H
15 Pleine lune 	16 FADOQ : BINGO + CARTES	17 Entraide : ouvert 13 h à 16 h	18	19	20 Collecte de déchets	21
22 	23 PICKLEBALL LIBRE FADOQ : fermé Bureaux municipaux fermés	24 Entraide : fermé Bureaux municipaux fermés	25 Noël	26	27 PICKLEBALL LIBRE Bureaux municipaux fermés Collecte de déchets	28
29	30 PICKLEBALL LIBRE FADOQ : fermé Bureaux municipaux fermés	31 Entraide : fermé Bureaux municipaux fermés				